

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement N° 08-2022

Règlement #08-2022 décrétant des travaux de construction d'un prolongement du réseau d'aqueduc sur le rang Sainte-Geneviève et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un **AVIS DE MOTION** fût fait lors à la séance ordinaire du 7 février 2022, à l'effet que le Conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le *Règlement #08-2022 décrétant des travaux de construction d'un prolongement du réseau d'aqueduc sur le rang Sainte-Geneviève et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.*

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement #08-2022 est déposé*. Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi, le 7 mars 2022
Heure : 20 heures
Lieu : Mairie (1232, rang Saint-Pierre)

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 7 décembre 2022



Hélène Chassé, *g.m.a.*
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS MOTION RÈGLEMENT #08-2022

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 8 février 2022

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois de février 2022.

